



Lâchés et lynchés par les siens !

(ça aurait pu être le titre d'un mauvais film...mais c'est aujourd'hui la réalité de TaM)

Vous savez tous que l'annonce de l'arrêt de la ligne 5 par Philippe Saurel a eu de nombreuses répercussions à TaM et notamment sur l'emploi.

Un jeu de chaises musicales, cachant à peine un plan social déguisé, s'est soldé par le licenciement de 4 de nos camarades ingénieurs et techniciens.

Pourtant, les membres CGT du Comité d'Entreprise, aidés en cela par les votes des membres FO ont souhaité porter l'affaire devant les tribunaux de Montpellier. Les deux membres du collège cadre, ne représentant d'ailleurs qu'eux mêmes, ont décidé comme d'habitude de ne pas nous suivre, de ne pas défendre leurs camarades de collège et de donner l'absolution à la Direction...

Une nouvelle fois devant les tribunaux, afin d'essayer de faire reconnaître le caractère contestable et détestable de ces licenciements, ainsi que les rapports étroits qu'il peut exister entre TaM et les décisions de la Métropole (en clair, les Décideurs décident, la Direction obtempère sans broncher **et les salariés déroutent !**).

Mais, non seulement le tribunal n'a rien reconnu de tout ceci, mais il a fortement contesté le droit du Comité d'Entreprise à utiliser le « droit d'alerte ». Cette justice a même PUNI le Comité d'Entreprise par une amende de 4000 euros envers TaM et la Métropole.

Inacceptable !!!!

Oui, cette décision est purement inacceptable tant du côté de la justice que du côté d'une Direction qui, au lieu d'être avec ses salariés au moment où ils en ont le plus besoin, a décidé d'être aux ordres (voire à la botte) de la Métropole.

A force de se faire retoquer par la « justice montpelliéraine », nous commençons sérieusement à nous demander si les diverses relations à l'intérieur d'une **maçonnerie pas très franche**, n'y seraient pas pour quelque chose; en tous cas, la question mérite d'être posée.

Par ce jugement, le tribunal vient de condamner tous les Comités d'Entreprise de France à ne surtout plus pouvoir exercer leurs prérogatives sur la surveillance des entreprises et à se contenter de la distribution de pères Noël en chocolat aux enfants et de cadeaux de fin d'année aux agents.

.../...

La SCAT, la sous-traitance dans les parkings, le parking St Roch, les bus des lignes 13 et 14 que la Direction souhaite donner à la sous-traitance les samedis à partir de septembre, etc, etc...

Autant d'exemple qui montre qu'aujourd'hui, plus personne (CR, ateliers, bureaux, cadres, ingénieurs, techniciens...) n'est à l'abri de se faire honteusement lâcher par notre Direction, exactement de la même façon qu'elle vient de le faire pour Nicolas, Mathieu, Momo et Abdel (plus une ou deux personnes bien connue et respectée dans l'entreprise et qui sont déjà au tribunal contre cette Direction).

Les heures de grève au réel, les 55', le droit de grève, les menaces et intimidations, le droit d'alerte, le dialogue social réduit à néant, le respect des institutions représentatives du personnel, les augmentations salariales proche du néant (à part peut-être pour les plus hauts salaires), c'est un vrai massacre à la tronçonneuse auquel nous avons eu droit depuis l'arrivée de notre Directeur Mr Jean- Luc FRIZOT.

Par contre c'est: tapis rouge, places de parking réservées au détriment du personnel, maitrises dédiées au stationnement des édiles au lieu d'être aux cotés des CR et repas au Castel Ronceray dès que l'on passe la limite du Conseil d'Administration.

De mémoire de Taminots, jamais un Directeur n'a été autant CONTRE ses salariés. Transdev peut être rassuré, leur délégué a fait le boulot, la prime de fin d'année sera bonne, vous pouvez en être sûr !

Un Directeur qui ne se bat pas pour le maintien de ses effectifs, qui n'écoute jamais les gens du terrain, qui donne plus de crédit à la revanche qu'à la construction et qui fait du combat syndical un combat personnel, ne mérite pas que ses salariés lui prêtent la moindre attention.

Cette belle entreprise a besoin d'un vrai Directeur aux côtés de ses troupes, pas de quelqu'un qui les lâche à la première occasion.

Mais à sa décharge, il n'est pas seul dans cette action, il est conseillé et supporté par bon nombres de personnes qui pensent que TaM leur appartient et qu'ils peuvent en faire ce que bon leur semble. Vous savez bien de qui l'on parle, nous parlons de ces gens qui pensent arriver à entourlouper tout le monde en se moquant des autres ,en arborant un air suffisant à chaque instant et à dire du mal de tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Sauf que chez nous, tout se sait et chaque parole est rapportée à un moment ou à un autre.

Ceci étant dit, même s'il y a une volonté trèèèèès forte de la part de la Direction de TaM et de la Métropole de nous museler et de nous empêcher d'agir, il est hors de question d'accepter sans broncher.

Le Comité d'Entreprise va donc faire appel de cette décision et ira jusqu'en cassation, voir plus, s'il le faut.

Mathieu, Momo, Abdel et Nicolas, vous avez été sacrifié par des gens que vous avez servi avec loyauté et ceux-ci ne vous l'ont pas rendu.....Mais rien n'est terminé, on vous l'assure !!!!!

Et pour compléter une phrase de notre Directeur qui aime tant « le bon sens paysan »:

C'est à la fin du marché que l'on compte les bouses.

Juste une dernière petite chose :

A partir de maintenant, qui que vous soyez dans cette entreprise, à quelque niveau que ce soit, vérifiez toujours où vous posez vos deux pieds car le sol risque de se dérober à tous moments sous vos pas. Et ceux qui sont en charge de vous pousser dans le trou, seront certainement ceux pour qui vous avez œuvré sans compter !!!!!

